

I. Crédit bancaire

A fin juillet 2023, l'encours du crédit bancaire s'est établi à 1 063,5 MMDH, en hausse annuelle de 5,2%.

Crédit bancaire par agent économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	juil-23	juin-23	juil-23	juil-22
Crédit bancaire *	1 063,5	-1,1	5,2	
Agents non financiers	911,6	-0,5	3,4	
Entreprises non financières	499,6	-0,8	4,1	
Privées	439,0	-0,8	0,9	
Publiques	60,6	-0,5	34,9	
Ménages	383,9	-0,2	2,4	
Agents financiers	151,9	-4,8	17,4	

* Y compris le financement participatif

ENTREPRISES NON FINANCIERES PRIVEES

L'augmentation annuelle de 0,9% des crédits aux ENF privées recouvre une hausse de 4,3% des prêts à l'équipement et une baisse de 5,6% des facilités de trésorerie et de 4,1% des crédits à la promotion immobilière.

Crédit bancaire aux entreprises privées par objet économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	juil-23	juin-23	juil-23	juil-22
Total	439,0	-0,8	0,9	
Facilités de trésorerie	202,9	-2,3	-5,6	
Equipement	108,3	1,3	4,3	
Immobilier	49,3	-1,4	-4,1	
Autres crédits *	23,9	-1,1	60,1	
Créances en souffrance	54,7	1,3	9,1	

* Composés essentiellement du crédit-bail, d'affacturage et de diverses autres créances

- L'enquête de conjoncture de BAM indique que l'accès au financement, au T2-2023, a été jugé « normal » par la majorité des industriels. Par ailleurs, le coût du crédit aurait été en stagnation selon 70% des entreprises et en hausse selon 30% d'entre elles.
- Selon l'enquête sur les conditions d'octroi de crédit au titre de T2-2023, les critères auraient été maintenus inchangés pour tous les objets de crédits, à l'exception des crédits de trésorerie où ils auraient été durcis. Ces constats restent valables aussi bien pour les GE que pour les TPME. Pour ce qui est de la demande, elle aurait connu une baisse tant pour les GE que pour les TPME, et aurait concerné tous les objets de crédit hormis les prêts à la promotion immobilière où elle aurait stagné.
- Au T2-2023, les taux appliqués aux nouveaux crédits ont progressé à 5,27%. Par taille d'entreprise, ils se sont établis à 5,01% pour les GE et à 5,77% pour les TPME.

Taux débiteurs (en%)

	T2-2023	T1-2023	T4-2022
Global	5,22	4,98	4,30
Entreprises privées	5,27	5,03	4,40
TPME *	5,77	5,48	5,04
GE **	5,01	4,79	4,19

* Très Petites et Moyennes Entreprises (chiffre d'affaires inférieur ou égal à 175 MDH).

** Grandes Entreprises (chiffre d'affaires supérieur à 175 MDH).

MENAGES

- Les concours aux ménages ont enregistré une hausse annuelle de 2,4%, recouvrant principalement des accroissements de 2,4% des prêts à l'habitat et de 1 % des crédits à la consommation.

- Le financement participatif destiné à l'habitat, sous forme notamment de Mourabaha immobilière, a poursuivi sa progression et s'est établi à 20,5 MMDH après 17,6 MMDH une année auparavant.

Crédit bancaire aux ménages par nature de crédit

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	juil-23	juin-23	juil-23	juil-22
Total	383,9	-0,2	2,4	
Habitat	242,0	0,0	2,4	
Mourabaha immobilière*	20,5	0,7	16,0	
Consommation	57,4	-0,6	1,0	

* Y compris les marges constatées d'avance

- Au T1-2023, les banques déclarent des critères d'octroi inchangés pour les prêts à la consommation et durcis pour les prêts à l'habitat. Pour la demande, elle aurait stagné aussi bien pour les prêts à l'habitat que pour ceux à la consommation.
- Pour ce qui est des taux appliqués aux nouveaux crédits, ils ressortent, au T2-2023, globalement en hausse de 4,36% à 5,87%, avec une progression de 4,36% à 4,64% pour les crédits à l'habitat et de 6,95% à 7,27% pour ceux à la consommation.

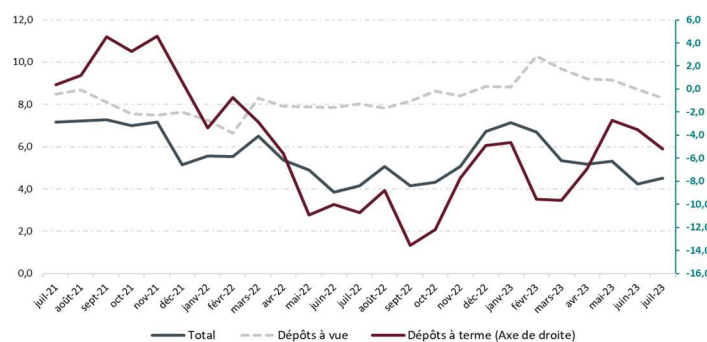
Taux débiteurs par objet (en %)

	T2-2023	T1-2023	T4-2022
Ménages	5,87	4,36	5,86
Crédits à l'habitat	4,64	4,36	4,32
Crédits à la consommation	7,27	6,95	6,40

II. Dépôts bancaires

- A fin juillet 2023, les dépôts auprès des banques ont marqué une progression annuelle de 4,5% pour atteindre 1 125,6 MMDH.
- Les dépôts des ménages se sont établis à 844,8 MMDH, en hausse annuelle de 5,5%, avec 201,7 MMDH détenus par les MRE. Les dépôts des entreprises privées ont, pour leur part, progressé de 7,7% pour atteindre 184,9 MMDH à fin juillet.

Evolution annuelle des dépôts bancaires (en %)



- Le taux de rémunération des dépôts à terme à 6 mois a enregistré une hausse mensuelle de 24 points de base à 2,65%. Celui des dépôts à 12 mois a quasiment stagné à 2,86% en juillet après 2,85% en juin 2023.
- Pour les comptes d'épargne, leur taux minimum de rémunération a été fixé à 2,98% pour le deuxième semestre 2023, soit une hausse de 147 points de base par rapport au semestre précédent.

Taux créditeurs (en %)

	juil-23	juin-23	mai-23	avr-23	mars-23
Comptes à terme					
6 mois	2,65	2,41	2,50	2,43	2,49
12 mois	2,86	2,85	3,14	2,92	2,58